

Mise en œuvre de la prévention de la violence



CRÉEZ DES ENVIRONNEMENTS SÛRS ET DES COLLECTIVITÉS SOLIDES EN DIX ÉTAPES

Aperçu du cours

Le cours **La création d'environnements sûrs en dix étapes** consiste à aider les entreprises, les organisations et les collectivités à gérer les risques de violence et d'intimidation en les prévenant et en intervenant de manière proactive au moyen d'un plan d'action sur mesure.

À qui s'adresse le cours?

Ce cours s'adresse à tous les adultes actifs au niveau de la direction d'une entreprise, d'une organisation ou d'une collectivité.

La création d'environnements sûrs en dix étapes

Objectifs d'apprentissage

Au terme du cours **La création d'environnements sûrs en dix étapes**, les participants auront élaboré un plan d'action concret sur mesure pour leur entreprise, leur organisation ou leur collectivité. Ils seront en mesure d'appliquer les dix étapes de leur plan d'action, de déterminer les systèmes et procédures nécessaires pour prévenir la violence et de reconnaître les processus appropriés dont ils disposent pour signaler la violence et réagir aux dévoilements. Ce cours comporte 11 modules :

1. Introduction au cours
2. Cerner le problème de la violence
3. Reconnaître la vulnérabilité et la résilience des personnes
4. Définir les instruments de protection
5. Créer une équipe de prévention
6. Réaliser une évaluation des risques
7. Élaborer des politiques et des procédures
8. Sensibiliser les adultes, les jeunes et les enfants
9. Intervenir en cas de dévoilement d'actes de violence, de harcèlement et d'intimidation
10. Surmonter les obstacles à la création d'environnements sûrs
11. Maintenir des environnements sûrs

Matériel pédagogique

Les participants peuvent choisir de télécharger *La création d'environnements sûrs en dix étapes* en format PDF (inclus dans les frais d'inscription) ou d'acheter le guide en format papier en se rendant à l'adresse magasiner.croixrouge.ca/educationaurespect.

Travaux pratiques

Dans le cadre de la formation, les participants élaborent leur plan d'action personnalisé en dix étapes destiné à la création d'environnements sûrs. Ce travail ne fait pas l'objet d'une évaluation.

Processus d'évaluation

L'apprentissage est évalué au moyen d'un court sondage réalisé avant et après le cours. Une fois la formation complétée avec succès, les participants obtiennent un certificat à imprimer pour leur dossier personnel.

Durée du cours

Ce cours en ligne s'adapte au rythme de chacun. En effet, les participants peuvent interrompre le cours à tout moment et reprendre là où ils se sont arrêtés. La durée varie donc en fonction du rythme et des connaissances préalables de chacun. En moyenne, il faut compter environ trois heures pour compléter le cours.



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE**